



*Communes de St Bonnet de Mure  
et St Laurent de Mure*



**Avenant à la Convention d'Objectifs et de Moyens**

Actions développées par la **Maison Pour Tous** dans le cadre  
de ses activités culturelles, sportives et de loisirs

**Entre** **le Syndicat Intercommunal Murois**  
**Représenté par** **Monsieur Henri MONTELLANICO, Président**  
Dûment habilité par délibération du Comité Syndical n° D 20 06 30 du 9 décembre 2020,

Sis : Espace Intercommunal Murois  
7 Rue André Malraux  
69720 St Laurent de Mure

D'une part,

**Et l'Association** **MAISON POUR TOUS**  
Sise 1 rue André Malraux  
69720 St LAURENT de MURE

**Représentée par le président Monsieur Lionel NILLY**  
D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

**Article 1 : Objet**

Pour permettre à la Maison Pour Tous de terminer sa saison associative, la convention d'objectifs et de moyens conclue avec le Syndicat Intercommunal Murois est prolongée pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 août 2021. L'annexe jeunesse à la convention est également concernée par la présente.

La totalité des conditions prévues dans la convention initiale reste inchangée.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 9 décembre 2020

Pour la Maison Pour Tous,  
Le Président,

Pour le Syndicat Intercommunal Murois,  
Le Président,

Lionel NILLY

Henri MONTELLANICO